

GESTION LOCATIVE : PANORAMA DES DISPOSITIONS ELAN

GL269

1 jour
(7 h)

- Cas pratiques
- Support pédagogique
- Quiz d'évaluation finale

Tarif : **220 € HT**

SPÉCIALISATION

OBJECTIFS :

- Comprendre les dispositions de la loi ELAN, acquérir des réflexes pratiques et anticiper la mise en œuvre des dispositions

NIVEAU & PUBLIC :

Administrateurs de biens
Prérequis : aucun

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Vidéo projecteur, paper-board
Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S) :

Formateur : Professionnel spécialisé en gérance locative

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

 Programme accessible aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

I – DISPOSITIONS RELATIVES À LA PROFESSION

- Protection du titre d'agent immobilier
- La Commission de contrôle et les sanctions possibles

II – LE CONTENTIEUX LOCATIF

- Dispositions de prévention des expulsions
- Recouvrement, nouvelle procédure
- Occupation des espaces communs et clause résolutoire
- Dispositions relatives à l'occupation illicite

III – DISPOSITIONS RELATIVES AU BAIL

- Le bail numérique et annexes dématérialisées
- Le bail mobilité
- Les nouvelles dispositions colocation à baux multiples
- La fin de solidarité en cas de violences conjugales
- Les charges récupérables
- Le bail « solidarité intergénérationnelle »

IV – OBLIGATIONS DE DÉLIVRANCE ET LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

- Nouvelle règle de décence
- Valeur informative du DPE et Opposabilité
- Dénonciation des marchands de sommeil
- Le sort des aides au logement en cas de non décence

V – LE NOUVEL ACTE DE CAUTIONNEMENT

- Formalisme

VI – ENCADREMENT DES LOYERS

- Dispositions

ILLUSTRATIONS CAS PRATIQUES
SUR CHAQUE NOUVELLE DISPOSITION